

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1458 - page 384

75 - Département de Paris

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de police.

13 NOVEMBRE : FRATERNITE ET VERITE (ASSOCIATION DES VICTIMES DES ATTENTATS DU 13 NOVEMBRE 2015).

Objet : offrir un cadre fédérateur pour permettre aux victimes et aux proches de victimes des attentats du 13 novembre à Paris et à Saint Denis de se rencontrer, d'échanger, de s'entraider et d'agir ; apporter un soutien à ces victimes et proches de victimes, notamment en permettant de recenser les besoins et les difficultés ; accompagner les victimes et proches de victimes dans la défense de leurs droits et intérêts auprès des pouvoirs publics, du Fonds de garantie (FGTI) et tout organisme, agir pour la manifestation de la vérité dans le cadre judiciaire en suivant la procédure pénale ; veiller à la pleine et juste réparation de l'ensemble des préjudices subis, dans le respect des choix de chacun ; assurer un retour d'expérience et contribuer ainsi à l'amélioration de la prise en charge et de l'accompagnement des victimes et des proches de victimes dans l'urgence et dans la durée ; contribuer à toute réflexion et action s'inscrivant dans la lutte contre le terrorisme ; mener toute action mémorielle et de communication pour que ces attentats et ces victimes ne soient pas oubliés.

Siège social : Hôtel de ville de Paris, place de l'hôtel de Ville, 75004 Paris.

Date de la déclaration : 12 janvier 2016.